

pour chaque système, si on veut les changer, il faut que ce changement porte également sur chacun d'eux, les points de comparaison doivent donc continuer leurs proportions réciproques, la différence qui les distingue doit rester toujours la même.

La première partie de cet écrit a démontré que le plan proposé était infiniment préférable au plan de 1840 en ce qui concerne les intérêts matériels de la cité ; il vient d'être démontré dans ce qui précède que l'exécution de ce plan nouveau dépasserait à peine le coût de l'exécution de l'ancien plan ; dès lors ce plan doit être jugé, ou plutôt il doit être condamné, sans hésitation. Disons maintenant quelques mots sur les moyens d'exécution et sur quelques objections spécieuses qui pourraient être présentées à ce sujet.

III.

La dépense nécessaire pour l'exécution immédiate du plan proposé s'élèverait à 2,250,000 fr.

Il résulte, de ce qui a été dit, que cette dépense serait divisible en deux catégories, dont l'une, comprenant une somme de 1,850,000, serait provisoire, en ce sens qu'elle serait compensée à bref délai par les recettes provenant de la vente des terrains restés à la libre disposition de la ville; et dont l'autre, formant une somme de 400,000 fr. , serait définitive, puisqu'elle représenterait le coût réel de l'achèvement de l'opération.

Il est évident que la dépense devant être simultanée, il ne pourrait y être pourvu par les ressources ordinaires du budget: la ville devrait donc recourir à un emprunt. Cette proposition aura peut-être quelque chose de malsonnant aux oreilles de quelques personnes prévenues qui éprouveraient de la répugnance à mettre en action le crédit de la ville, et redouteraient à la fois qu'un emprunt obtînt peu de succès, ou fût